

## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI, 29 JUIN 2015**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi, 29 juin 2015, à 15 h 30, à la salle du conseil située au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville et à laquelle étaient présents monsieur André Lamy (siège n° 1), monsieur Jean-Pierre Gélinas (siège n° 2), monsieur Charles Fréchette (siège n° 3) madame Françoise Hogue Plante (siège n° 4), monsieur Gilles A. Lessard (siège n° 5) et madame Murielle Bergeron Milette (siège n° 6), tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de monsieur Yvon Deshaies, maire.

Étaient aussi présentes : M<sup>c</sup> Sonia Desaulniers, greffière adjointe  
M<sup>c</sup> Maude-Andrée Pelletier, greffière

---

La greffière a fait lecture de l'avis de convocation ci-après :

CONSIDÉRANT qu'en date du 29 juin 2015, tous les membres du conseil municipal ont signé la renonciation à l'avis de convocation annexée au présent procès-verbal et qu'ils ont considéré les sujets suivants :

- 1° Approbation de l'ordre du jour; (2015-284)
- 2° Offre d'achat du lot 5 458 400 du Cadastre du Québec – Véronique Gagnon et Odette Lesage – 27 635,10 \$ plus taxes
- 3° Offre d'achat du lot 5 458 445 du Cadastre du Québec – Guillaume Gagnon – 27 635,10 \$ plus taxes
- 4° Offre d'achat du lot 5 458 401 du Cadastre du Québec – Alain Lacombe – 27 428,72 \$ plus taxes

Clôture de la séance à h

---

**2015-284**

### **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME FRANÇOISE HOGUE PLANTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du lundi 29 juin 2015 à 15 h 30 tel que présenté.

---

**2015-285**

### **OFFRE D'ACHAT DU LOT 5 458 400 DU CADASTRE DU QUÉBEC – VÉRONIQUE GAGNON ET ODETTE LESAGE – 27 635,10 \$ PLUS TAXES**

CONSIDÉRANT que mesdames Véronique Gagnon et Odette Lesage ont soumis une offre d'achat d'un terrain ayant le numéro de lot 5 458 400 du cadastre officiel du Québec;

CONSIDÉRANT que ledit terrain a une superficie de 9 367,83 pi<sup>2</sup> et se vend au coût de 2,95 \$ le pied carré pour un total de 27 635,10 \$ plus les taxes en vigueur;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MURIELLE BERGERON MILETTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ce qui suit :

D'ACCEPTER l'offre d'achat de mesdames Véronique Gagnon et Odette Lesage pour un terrain ayant le numéro de lot 5 458 400 du cadastre officiel du Québec, et ce, au coût de 27 635,10 \$ plus les taxes en vigueur;

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer le contrat de vente et tous les documents nécessaires afin de donner suite à la présente résolution;

QUE les frais de cet acte notarié soient assumés par les acheteurs, soit mesdames Véronique Gagnon et Odette Lesage.

---

**2015-286**

**OFFRE D'ACHAT DU LOT 5 458 445 DU CADASTRE DU QUÉBEC –  
GUILLAUME GAGNON – 27 635,10 \$ PLUS TAXES**

CONSIDÉRANT que monsieur Guillaume Gagnon a soumis une offre d'achat d'un terrain ayant le numéro de lot 5 458 445 du cadastre officiel du Québec;

CONSIDÉRANT que ledit terrain a une superficie de 9 367,83 pi<sup>2</sup> et se vend au coût de 2,95 \$ le pied carré pour un total de 27 635,10 \$ plus les taxes en vigueur;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ LAMY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ce qui suit :

D'ACCEPTER l'offre d'achat de monsieur Guillaume Gagnon pour un terrain ayant le numéro de lot 5 458 445 du cadastre officiel du Québec, et ce, au coût de 27 635,10 \$ plus les taxes en vigueur;

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer le contrat de vente et tous les documents nécessaires afin de donner suite à la présente résolution;

QUE les frais de cet acte notarié soient assumés par l'acheteur, soit monsieur Guillaume Gagnon.

---

**2015-287**

**OFFRE D'ACHAT DU LOT 5 458 401 DU CADASTRE DU QUÉBEC –  
ALAIN LACOMBE – 27 428,72 \$ PLUS TAXES**

CONSIDÉRANT que monsieur Alain Lacombe a soumis une offre d'achat d'un terrain ayant le numéro de lot 5 458 401 du cadastre officiel du Québec;

CONSIDÉRANT que ledit terrain a une superficie de 9 297,87 pi<sup>2</sup> et se vend au coût de 2,95 \$ le pied carré pour un total de 27 428,72 \$ plus les taxes en vigueur;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR GILLES A. LESSARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ce qui suit :

D'ACCEPTER l'offre d'achat de monsieur Alain Lacombe pour un terrain ayant le numéro de lot 5 458 401 du cadastre officiel du Québec, et ce, au coût de 27 428,72 \$ plus les taxes en vigueur;

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer le contrat de vente et tous les documents nécessaires afin de donner suite à la présente résolution;

QUE les frais de cet acte notarié soient assumés par l'acheteur, soit monsieur Alain Lacombe.

---

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

La présente séance est levée à 15 h 55.

---

YVON DESHAIES  
MAIRE

MAUDE-ANDRÉE PELLETIER  
GREFFIÈRE